

LES ACTEURS DE LA VIE ECONOMIQUE

INTRODUCTION

Le fonctionnement d'une économie nécessite de nombreux acteurs qui sont interdépendants : ce sont les « agents économiques ». Et pour mieux étudier les relations qui existent entre eux, on procède à des regroupements selon leur fonction économique principale. Les principaux acteurs connus sont les ménages, les entreprises, les administrations et les banques.

1 – PRESENTATION GENERALE

a) Définition

Un agent économique est un individu (ou un groupe d'individus) qui se livre à des activités économiques, c'est-à-dire qui s'organise pour lutter contre la rareté et assurer au mieux la satisfaction de ses besoins. Il constitue un centre de prise de décision.

b) Caractéristiques

Un agent économique présente trois caractéristiques principales :

- Il participe de façon spécialisée à l'activité économique : en produisant, en consommant, etc ;
- Il dispose de revenus : salaire des ménages, profit des entreprises, etc ;
- Il prend des décisions sur la base de calculs économiques.

2 – LES AGENTS ECONOMIQUES COURANTS

La comptabilité nationale distingue traditionnellement :

A – L'entreprise

Les entreprises sont des acteurs économiques qui produisent des biens ou des services pour les vendre sur un marché afin de réaliser un profit.

Plusieurs traits communs aux entreprises peuvent être dégagés :

- Une entreprise combine des moyens matériels et humains pour réaliser sa production ;
- Cette production est destinée à être vendue sur un marché ;
- L'activité de son entreprise doit dégager le maximum de profit possible.

Les entreprises ont donc pour fonction principale la production de biens ou de services. Ce sont des services marchands, c'est-à-dire vendus à un prix égal ou supérieur à leur coût de production.

Elles tirent leurs ressources principales de la vente de leurs produits à d'autres agents économiques.

B – Les ménages

Un ménage selon l'INSEE, est un individu ou un groupe d'individus, vivant habituellement dans un même logement, qu'il y ait entre eux un lien de parenté ou non.

On distingue les ménages dits « ordinaires » : célibataires, familles et les ménages collectifs : casernes, prisons, couvents, etc.

Le rôle principal des ménages est, dans la vie économique, de consommer des biens et services pour satisfaire leurs besoins, et de façon résiduelle l'épargne. Cependant, les ménages ont une fonction plus large : ils fournissent des facteurs de production aux autres agents : travail et capitaux.

Ils tirent l'essentiel de leurs ressources de la rémunération de ces facteurs, notamment le travail sous forme de salaires.

En comptabilité nationale, les entrepreneurs individuels sont classés parmi les ménages. De ce fait, les ménages ont aussi une fonction de production et disposent des ressources provenant de cette production.

C – Les administrations

Les administrations regroupent les organisations qui produisent des services non marchands, c'est-à-dire gratuits ou à un coût inférieur à leur coût de production. Dans cette catégorie, nous pouvons distinguer :

Les administrations publiques : elles comprennent l'Etat, la sécurité sociale et les collectivités locales (communes, départements, régions).

Elles sont financées par des prélèvements obligatoires (cotisations sociales, impôts) ; elles restituent les ressources qu'elles perçoivent en rendant de multiples services aux entreprises (subventions, infrastructures, etc) et aux ménages (services de santé, d'éducation, de défense, etc).

Les administrations privées : leur objectif n'est pas lucratif. Il s'agit des syndicats, des associations privées, partis politiques, etc.

Elles perçoivent des cotisations versées par leurs membres ou des subventions accordées par les administrations publiques.

D – Les banques

Les banques ont pour mission principale le financement de l'économie. Elles accordent des crédits aux agents ayant des besoins de financement (création de monnaie).

Leurs ressources proviennent des services liés à leur activité d'intermédiaire financier et de services divers : elles gèrent les dépôts des particuliers et des

entreprises ; dispensent des conseils financiers ; effectuent des opérations de change ; etc.

E – les assurances

Les assureurs, dont la fonction principale est de garantir un paiement en cas de sinistre (incendie, accident, décès, etc) ont notamment pour ressources les primes versées par les assurés. Le risque individuel lié à l'activité économique est ainsi supporté par l'ensemble des cotisants.

F – Le reste du monde *(un agent fictif)*

Le reste du monde regroupe l'ensemble des agents non-résidents qui effectuent des relations économiques (exportations et importations) avec les agents résidents.

En comptabilité nationale, on désigne par agents économiques « résidents », ceux qui effectuent des opérations économiques pendant un an au moins sur le territoire national.